

Yvon Assur'... à l'international aussi

Créé par le Groupe VYV, Entrepreneur du mieux-vivre, Yvon, la plateforme étudiante mutualiste 100% digitale, s'enrichit d'une nouvelle offre, Yvon Assur' santé internationale.



« La nouvelle offre Yvon réunit à nouveau l'ensemble des savoir-faire du Groupe VYV pour offrir aux étudiants une couverture leur permettant de partir à l'étranger en ayant la certitude d'être bien assuré et bien accompagné. »

Catherine Touvrey,
Directrice Assurance
et Protection
financière du Groupe
VYV et Directrice
Générale d'Harmonie
Mutuelle

Yvon Assur' santé internationale complète la gamme Yvon Assur' avec un produit indispensable pour les étudiants qui partent à l'étranger dans le cadre de leurs études.

Ce produit développé par le Groupe VYV est accessible à tout étudiant (entre 16 et 29 ans) inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur français et partant en stage ou poursuivre ses études à l'étranger :

- En Europe, à partir de 29,50 € par mois : La Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) permet le remboursement par la Sécurité Sociale, puis l'assurance Yvon Assur' santé internationale paiera le complément.
- Hors-Europe, à partir de 39,50 € par mois : Yvon Assur' santé internationale rembourse dès le premier dollar, yen ou peso dépensé.

Une assurance pour protéger quoi qu'il adienne

Au-delà du remboursement des soins, Yvon Assur' santé internationale couvre aussi la Responsabilité Civile pour le logement des étudiants ou pour la vie quotidienne (stages...). L'offre regroupe ainsi cinq volets : santé, prévoyance, dommages, assistance et de la téléconsultation en français. Au-delà d'1 mois de couverture, cette offre peut être souscrite par quinzaine.

Quelques exemples concrets :

L'hospitalisation : Alors que vous êtes en pleine visite de Mexico, vous trébuchez malencontreusement en faisant un selfie. Vous voilà avec un bras cassé mais un porte-monnaie préservé puisque votre assurance Yvon Assur' santé internationale prend en charge 100% des frais réels de votre séjour à l'hôpital, et ce, même si votre note tutoie les 10 000€. Et si votre hospitalisation n'est pas urgente, vous êtes dirigé vers un hôpital partenaire du réseau VYV International Assistance, sans avance de frais .

La responsabilité civile vie privée et stage : Imaginez-vous dans l'open space de l'entreprise qui vous accueille en stage. Alors que vous finalisez votre power point autour d'un bon café, votre maladresse légendaire fait à nouveau des siennes et vous inondez littéralement le Macbook Air de votre voisin. Avec l'offre Yvon Assur' santé internationale, l'ordinateur est remboursé, puisque la responsabilité civile garantit les dommages corporels, matériels et immatériels que vous pouvez causer à autrui dans le cadre de vos études ou de votre stage (*).

* plafond maximum de 12 000 € et déduction d'une franchise de 80 €.

Yvon, l'expert de la protection étudiante

Tout comme les autres offres de la gamme Yvon Assur', Yvon Assur' santé internationale est une offre 100% digitale, accessible sur yvon.eu, et à la disposition des mutuelles du Groupe.

Pour rendre les démarches simples et rapides, Yvon Assur' santé internationale peut être souscrite en quelques clics, et l'ensemble des documents est dématérialisé. Ainsi, l'assuré retrouvera sur son espace : ses attestations, sa carte d'assistance, le suivi des remboursements, les numéros utiles. Tous les documents sont disponibles en trois langues : français, anglais, espagnol et une application spécifique est mise à la disposition de l'étudiant pour gérer ses frais de santé à l'étranger.

Avec cette nouvelle offre, Yvon se positionne plus que jamais comme le compagnon indispensable des jeunes pour faire de leurs études le meilleur moment de leur vie.

Le Groupe VYV, entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV (Chorum, Harmonie Fonction Publique, Harmonie Mutuelle, MGEFI, MGEN, Mutuelle Mare-Gaillard, Mutuelle Nationale Territoriale, SMACL Assurances) est le 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses 4 métiers (assurance, offre de soins, services et habitat), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Créé en 2017, le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun. L'ensemble des composantes du groupe protège 11 millions de personnes au sein de son écosystème et propose des solutions adaptées à plus de 88 000 employeurs publics et privés.

Le chiffre d'affaires du groupe, intégrant une évaluation du chiffre d'affaires des entités de l'UGM VYV Coopération, est d'environ 10 milliards d'euros ; sur le seul périmètre combiné du Groupe VYV, le chiffre d'affaires est de 8,7 milliards d'euros. Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable.

www.groupe-vyv.fr



Contact presse

Myriam Urvoaz

pressevvy@havas.com

07 84 52 03 38